



COMMUNIQUE

Compte-rendu de la réunion de gouvernement du 8 juillet 2004

Recensement général

Suite à la réunion qui s'est tenue le 8 juillet, le gouvernement a émis un avis favorable sur le recensement général de la population en 2004, mais en posant toutefois certaines conditions.

La Nouvelle-Calédonie souhaite, en effet, pouvoir connaître la composition ethnique de sa population. Par ailleurs, le gouvernement considère qu'il est fondamental de déterminer avec précision la population comptée à part au titre des tribus, ces données constituant des références importantes pour la répartition des dotations financières aux communes.

Organisation interne

Le gouvernement a nommé madame Martine Michel comme directeur général des services et a annoncé la nomination de monsieur Alain Swetschkin au poste de secrétaire général du gouvernement.

La désignation des représentants de la Nouvelle-Calédonie au sein de divers organismes extérieurs n'a quant à elle pas été débattue au cours de la réunion et sera reportée à la prochaine réunion du gouvernement.